DÉPARTEMENT DES ARDENNES — 2me CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Parti Communiste Français

Électrices, Électeurs,

Le 23 Novembre prochain, vous aurez à élire votre représentant à l'Assemblée Nationale dans des circonstances particulièrement graves.

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Réduction d'horaires et début de chômage frappent déjà les travailleurs dans la plupart des branches de l'industrie ardennaise.

En Algérie, la guerre s'éternise. Des dizaines de jeunes Ardennais sont déjà tombés.

Tel est le bilan désastreux de la politique inaugurée en mai 1947 après l'éviction des ministres Communistes par les Socialistes RAMADIER et AURIOL sur l'injonction des banquiers américains.

QUI SONT LES RESPONSABLES ?

Notre parti ne porte **aucune responsabilité.**

Depuis onze ans, nous avons été écartés du gouvernement.

Les responsables de cette situation actuelle sont **TOUS LES PARTIS**, des gaullistes (ex RPF) aux Socialistes, en passant par les MRP, Indépendants, Radicaux, qui ont soit mené ou soutenu la politique du passé.

Aujourd'hui, tous ces candidats qui se présentent à vous avec des programmes ronflants et illusoires, appartiennent pour la plupart à ces formations politiques.

Que ce soient les Titeux, Blin, Gervois, Grétéré, Godart, jamais ils n'ont combattu cette politique.

SEULS les Communistes et leur Député Ardennais Pierre LAREPPE, ont été fidèles à leur programme de Janvier 1956 : La Paix en Algérie, la défense des revendications.

Voilà où nous a conduit un anticommunisme forcené développé durant des années par la réaction et par les dirigeants socialistes.

Ces derniers ont toujours refusé l'union avec les communistes, préférant s'allier avec la droite, justifiant leur politique par des calomnies anti-communistes dont on constate actuellement les effets néfastes pour la classe ouvrière et les petites gens.

Dans les Ardennes, en permanence, les dirigeants socialistes TITEUX FREZZATTO, LASSAUX comme Guy MOLLET et LACOSTE, participent à ce concert de calomnies contre notre parti se refusant eux aussi à toute unité, s'alliant avec les réactionnaires.

Pourtant, 1936 et 1945 démontrent que l'union des socialistes et des communistes, apporte des avantages sérieux aux travailleurs et aux masses laborieuses.

Les quelques améliorations obtenues depuis 1956, n'ont pu l'être qu'avec l'apport des 143 voix des députés communistes, alliés aux socialistes contre la réaction.

Nous avons fait le maximum d'efforts pour que dans le pays et au parlement, cette union indispensable des communistes et des socialistes se réalise. Nos propositions d'action commune, nos votes de 1956 au gouvernement Guy MOLLET nos désistements aux élections cantonales d'Avril 1958.

ET MAINTENANT

Nombreux sont parmi vous, ceux qui ont voté oui le 28 septembre.

Rien n'est changé depuis. La même politique est poursuivie par de Gaulle, avec les mêmes hommes, ceux du passé, les socialistes Guy MOLLET et LEJEUNE, alliés aux MRP BACON et PFLIMLIN, aux Indépendants DUCHET et PINAY, au factieux d'Alger SOUSTELLE, président de l'Union pour la Nouvelle République (UNR).

QUOIQUE LA CONSTITUTION ADOPTEE LE 28 SEPTEMBRE, A DIMINUE CONSIDERABLEMENT LE ROLE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE NATIONALE, UN GROUPE IMPORTANT DE DEPUTES COMMUNISTES, S'APPUYANT SUR DES MILLIONS D'ELECTEURS ET ELECTRICES, ET SUR LA LUTTE DES MASSES, PERMETTRAIT DE DRESSER UN BARRAGE EFFICACE AUX FORCES REACTIONNAIRES, POUR DEFENDRE PIED A PIED LES INTERETS DES PETITS CONTRE LES GROS.

Le Parti Communiste, son candidat, considérant qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

NOTRE PROGRAMME

1. — AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE.

● **Les profits patronaux réalisés par une exploitation accrue des travailleurs, permettraient notamment :**

— l'augmentation des salaires et la parité des salaires des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie ;

— la suppression des abattements de zones.

● **La réduction des crédits militaires permettrait :**

— l'augmentation des traitements des petits et moyens fonctionnaires et des personnels à statuts ;

— pour les vieux, l'augmentation de la retraite avec âge d'attribution à 60 ans ;

— l'augmentation des pensions ;

— l'indemnisation de tous les sinistrés qui attendent depuis 14 ans.

● l'augmentation de 20 % des allocations familiales.

● l'aide aux petits paysans.

De telles mesures contribueraient à résorber la crise.

Ce ne sont pas les promesses d'expansion économique des LASSAUX, DESSON, PENOY, TITEUX, FREZZATO, approuvées par les gaullistes GERVOIS, GRETERE, NOIRET qui apporteront des solutions.

Ceci n'ayant comme but qu'à faire prendre patience et désorganiser la lutte des travailleurs.

La solution n'est pas non plus dans le « Marché Commun » ou avec l'abaissement des barrières douanières sonnera tôt ou tard le glas de la petite et moyenne industrie ardennaise. Dans l'immédiat, il apportera l'augmentation des cadences de travail, la « productivité » profitable comme par le passé au seul patronat. De ce fait il aggravera encore le chômage.

2. — **CONTRE LE CHOMAGE : DU TRAVAIL OU DU PAIN.**

● **Dans l'immédiat :**

— ouverture de fonds de chômage départemental et communaux ;

— relèvement de l'allocation chômage et du plafond des ressources familiales ;

— création d'une véritable assurance-chômage financée exclusivement par une cotisation patronale permettant l'indemnisation de toute heure chômée sur la base du salaire horaire minimum.

● **Retour à la semaine de 40 heures sans diminution du salaire.**

● **Arrêt de l'introduction de la main-d'œuvre étrangère dans le département.**

Ces solutions sont réalisables et les communistes ne sont ni des « rêveurs », ni des « prometteurs ».

Les patrons peuvent payer avec leurs fabuleux profits. En 1936 lors du Front Populaire, l'action unie des masses, la présence d'un fort groupe communiste à la Chambre et l'unité socialiste-communiste, obligèrent le patronat à donner la semaine de 40 heures, les congés payés, l'augmentation des salaires, etc.

CE QUI A ETE POSSIBLE EN 1936, L'A ETE EGALEMENT EN 1945-46, ET LE SERA ENCORE DEMAIN.

3. — **METTRE FIN A LA CRISE DU LOGEMENT,** par la construction de 10.000 logements ouvriers dans le département et réduction des loyers HLM.

4. — **METTRE FIN A LA MISERE DE L'ECOLE PUBLIQUE.**

— réalisation des projets de construction de groupes scolaires ;

— formation d'un plus grand nombre d'enseignants.

5. — **GARANTIR L'AVENIR DE LA JEUNESSE.**

— assurer du travail aux 10.000 jeunes qui vont entrer dans la production d'ici 1965, après leur avoir donné un métier par l'ouverture de centres d'apprentissages et écoles techniques ;

— retour dans l'immédiat au service militaire de 18 mois ;

— Aide aux sports et loisirs de la jeunesse.

6. — **ENTREPRENDRE DES TRAVAUX D'UTILITE PUBLIQUE.**

— reconstruction des 102 ponts détruits par la guerre;

— entretien et élargissement des routes ;

— adduction d'eau dans toutes les communes ;

— canalisation de la Meuse et protection contre les inondations.

COMMENT REALISER CE PROGRAMME ?

Une partie de ce programme peut être réalisée dans l'immédiat, grâce à l'action unie des travailleurs soutenue par notre parti et ses élus, face au patronat et à l'état-patron.

Mais des points importants de ce programme nécessitant des crédits d'Etat, resteront à l'état de gestation si un changement de politique n'est pas obtenu, si les crédits militaires ne sont pas réduits massivement.

UN TEL CHANGEMENT DE POLITIQUE NECESSITE

La fin de la Guerre d'Algérie.

Celle-ci coûte plus de 800 milliards par an.

La Paix est possible mais pour cela il faut négocier avec ceux contre qui on se bat.

De GAULLE a proposé la discussion avec le FLN sur la base d'une réddition sans condition.

Cette proposition ne peut amener la fin de la guerre.

Il faut que les discussions s'ouvrent sans aucun préalable ; la première condition étant le respect de la dignité de chacun et la conscience de la gravité de la situation.

Il est indispensable que la négociation soit satisfaisante pour les 2 parties :

● pour le peuple Algérien par rapport à l'indépendance qu'il réclame et pour laquelle il lutte depuis des années ;

● pour la France, par rapport à ses intérêts supérieurs et tenant compte des liens historiques qui la lient à l'Algérie.

Sur de telles bases le gouvernement provisoire Algérien est d'accord pour engager la négociation.

Faire une politique extérieure d'indépendance française et de Paix,

fondée sur la coopération avec tous les peuples.

LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE.

Contre tout pouvoir personnel.

Par la sauvegarde des libertés démocratiques — par le contrôle du peuple sur ses élus — par une large autonomie communale et départementale.

— Pour barrer la route à la réaction et à ceux qui la soutiennent ;

— Pour réaliser une politique conforme aux aspirations de notre Peuple et aux intérêts de la Nation ;

— Pour assurer la présence à l'Assemblée Nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix ;

— Pour la victoire de la République ;

— Pour l'avenir de la France ;

VOTEZ pour le candidat du Parti Communiste Français :

LAREPPE Pierre

Ouvrier mouleur
Député sortant

SON REMPLAÇANT EVENTUEL

MOURON Jules

Cultivateur -- Ancien Député
Maire de Signy-le-Petit
Conseiller Général des Ardennes

Vu le candidat.

IMP. GUICHARD, MÉZIÈRES.